Document généré le 24 avr. 2024 20:34

Québec français

Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui
Coup de Jarnac

Philippe Barbaud

Numéro 90, été 1993

URI : https://id.erudit.org/iderudit/44535ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Barbaud, P. (1993). *Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui* : coup de Jarnac. *Québec français*, (90), 58–61.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Philippe BARBAUD*

ANALYSE DE MATÉRIEL 1

LE DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS D'AUJOURD'HUI : COUP DE JARNAC

Le marché du dictionnaire

Souffrez qu'un linguiste, déjà qualifié de « flic » par un voyou de la langue écrite, un dénommé Foglia, s'immisce dans un débat monopolisé jusqu'à présent par les plus belles voix de nos lettres. Gare à vous et garde-à-vous ! Non pas que je récuse aux écrivains et aux journalistes de tout acabit le droit de faire la pluie et le beau temps en matière de parler d'ici. Après tout, il y a quelque noblesse d'esprit à mesurer les nôtres en cette matière plutôt qu'en matière de casinos ou de « gratteux » culturels. Mais dans ce procès d'intellectuels qui met en cause le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, ou plus familièrement, le *Robert québécois*, l'un et l'autre m'apparaissent à la fois juge et partie. Tout compte fait, les deux professions tirent leurs revenus imposables du même public ... La controverse tourne donc autour de cette intéressante question : que signifie la majestueuse parution de cet ouvrage aux yeux de la communauté que nous formons, nous, francophones d'Amérique du Nord ? Ce dictionnaire annonce-t-il *Dernière cène* qui consacrera « l'affaissement culturel » (André Major) ou la dernière scène du « bon-français-éminemment-bourgeois-qui-fait-suer » Michel Tremblay ?

Quant à moi, je suis de prime abord plutôt enclin à douter que ce soit la dernière cenne que la maison Robert va retirer d'une opération de mise en marché parfaitement bien réussie. Quant au produit, j'y reviendrai plus bas. Pour l'instant, je constate crûment que c'est une maison d'édition française qui a pris les risques financiers d'une énorme entreprise de rédaction, qui propose aux Québécois un produit dont ils ne sont pas les maîtres d'œuvre (air connu) et qui, vraisemblablement, fera ses frais à moyen terme grâce à son emprise accrue sur le marché du livre francophone au Canada. Je ne peux que reconnaître à cette initiative de nos cousins de France un mérite que nos propres éditeurs, obnubilés de littérature utilitaires du genre *À l'écoute de votre n'importe quoi*, n'ont pas voulu s'approprier. D'aucuns ont cependant le culot de se lamenter sur la scène internationale en déblatérant contre les éditeurs français et leur impérialisme méprisant. Pendant ce temps, le *Robert québécois* se positionne pour faire autorité, comme on dit.

J'observe par ailleurs que le titre de l'ouvrage n'est pas innocent. Il faut comprendre qu'il tient à se démarquer des « dictionnaires scientifiques ». Aussi prétend-il s'adresser à un public-cible, le fameux « destinataire », nommément nos étudiants du secondaire et du collégial. Si, contre toute probabilité, l'utilisateur se donne la peine de lire l'*Introduction*, il saura à quoi s'en tenir sur les intentions des rédacteurs. Comme quoi l'un des objectifs du programme de français au secondaire se voit sagement énoncé pour mieux passer la rampe de l'accréditation ministérielle. Au fond, ce dictionnaire n'est rien d'autre qu'un manuel scolaire, incidemment le marché le plus lucratif du Québec. Il se veut ouvertement « à vocation pédagogique ». C'est ainsi qu'au nom de la pédagogie québécoise, le « bon usage » doit éviter de sombrer dans le purisme « en creusant le fossé qui existe entre la langue réelle et celle que l'on souhaite enseigner ». N'apprenons surtout pas à nos enfants à faire le saut de leur langue maternelle à la langue française, l'adulte et la moderne, s'entend.

Une ambiguïté fatale

C'est justement à ce niveau que le message des concepteurs, messieurs Alain Rey et Jean-Claude Boulanger, commence à perdre de sa limpidité. Depuis quand les manuels scolaires se vendent-ils dans les kiosques à journaux ? Qui a décrété qu'un dictionnaire devait ressembler au bottin téléphonique de Bell Canada ? Ce double langage, sciemment élaboré dans l'*Introduction* qu'ils ont signée avec d'autres collaborateurs, ne peut qu'induire le public en erreur. Faire croire que les utilisateurs d'un dictionnaire forment un public qui se confond avec les élèves et étudiants de nos maisons d'enseignement, voilà un son de cloche fêlé qui sert l'édition mais dessert l'ouvrage en question. Pour ma part, je m'interroge sérieusement sur le fossé qui se creuse entre la « langue réelle » d'*icitte* et la langue française de demain si l'on estime que la langue qu'il faut enseigner est celle que nous parlons maternellement. Se propose-t-on d'enseigner ce que nos élèves maîtrisent déjà si bien ... ?

Comme on pouvait s'y attendre, les rédacteurs du *Robert québécois* s'attachent à justifier leur conception de la norme. Celle-ci est discutable, compte tenu de la double personnalité de l'ouvrage. On apprend ainsi que les 35 à 40 000 mots qu'il renferme correspondent au noyau du vocabulaire dont dépend « le bon usage du français » du Québec. De toute évidence, le son de cloche se fêle de plus en plus. Même que Stéphane Éthier (*Voir*, 17-23/12/

92), le champion mondial d'orthographe en 1989, ne l'a pas du tout compris comme ça ! Mais lui rêve d'un vrai dictionnaire du « français québécois » tandis que le produit qu'on nous propose n'aspire à rien de moins que « dresser un bilan culturel de la langue québécoise ». Qui trop embrasse mal étreint ... C'est donc de *langue québécoise* qu'il s'agit. Il y a de quoi tiquer.

L'ambiguïté de l'ouvrage s'infiltre donc jusque dans la conception de la langue de nos lexicographes. On pouvait s'y attendre. De tout temps les lexicographes se sont comportés en propriétaires de la langue française en faisant croire que celle-ci se résume à leurs dictionnaires, à l'instar des « bons auteurs » qui s'imaginent l'incarner dans leurs anthologies littéraires. Imbus des idées contemporaines d'égalitarisme et de contre-élitisme, nos propriétaires de la langue et de la culture québécoises accomplissent véritablement un détournement de fonction en imputant à ce dictionnaire pédagogique la vertu « de transposer les valeurs sociales et symboliques de notre culture et de notre société ». Pour eux, l'évolution, la qualité, l'avenir et le génie de la langue, tout est dans les mots, leurs mots. Le reste, la morphologie, la syntaxe et, à la rigueur, la grammaire, c'est affaire de doctes. Où donc la réelle langue québécoise s'incarne-t-elle le mieux si ce n'est dans les mots de la langue « courante », « soignée » ou « neutre » de Jean Chrétien, Pierre Foglia, André Arthur, Bleu Poud', Ding n' Dong et *alii* ? J'avoue ne pas bien saisir la logique qui doit associer la teneur de ce discours avec le contenu de ce dictionnaire.

Un alignement raisonnable

Notre langue est maintenant québécoise, faut-il croire, et la langue française ne sera même plus scolaire si le pavé de DicoRobert Inc. obtient son accréditation de notre ministère de l'Éducation. Naturellement, personne ne conteste que « le français actuel en usage sur le territoire du Québec » est « vivant » et « beau ». Bien sûr qu'il peut « s'élever au niveau d'un moyen d'expression et de communication d'une richesse, d'une clarté, d'une maturité et d'une authenticité admirables » ! Indiscutablement, chacune des 1269 pages du *Robert québécois* est là pour en témoigner. Mais une telle performance s'affiche, je soupçonne, par le biais de quelques pages choisies par un Gilles Vigneault, poète de son métier et signataire d'une préface toute en trémolos qui vante nos racines berrichonnes, poitevines et moyen-âgeuses en prenant l'exemple d'un natif dont le français me rappelle celui des Serments de Strasbourg. Cela fait quelques lustres qu'Henri Étienne a prôné l'usage du français contre le latin.

Nos auteurs voudraient, quant à eux, que « la poussée irrésistible de l'évolution » de la langue française au Québec aboutisse en cette fin de XXe, à un divorce analogue entre elle et le français de France. Sur quoi se fonde leur assurance que le destin du québécois doive nécessairement, à l'ère des télécommunications, imiter celui du cajun de la Louisiane ? Le « vulgaire » d'avant Gutenberg n'a rien de comparable au québécois parlé dans un contexte moderne de diglossie de masse.

Mais les rédacteurs ont prévu la réaction des non-alignés sur la langue québécoise. Les lexicographes québécois sont ainsi faits qu'ils taxent d'utopistes ceux qui préconisent un alignement, je dis bien **raisonnable**, de nos usages sur le français qui prévaut en France et sur la planète depuis la Révolution. À moins de faire de la démagogie en lexicographie, être non-aligné sur le québécois n'implique pas qu'on soit « absolument » aligné sur le parisien. Ouvertement anti-hexagonal, en dépit d'ailleurs de contradictions insoutenables, comme je l'indiquerai, ce dictionnaire ne peut qu'attiser le réflexe maladif de notre ego québécois de mettre l'embargo sur tout ce qui identifie la France et les Français. Le traumatisme ancestral de l'exode des années 1763-64 ne laisse pas de hanter notre mentalité collective d'abandonnés. Connaissez-vous un meilleur moyen de se « linguicider » collectivement ?

Je ne suis ni un partisan de l'alignement absolu sur le français de France ni un dénigreur du français du Québec, pour peu que l'on sache tenir compte de notre diglossie galopante. Je suis simplement un promoteur assiégé de la langue française en Amérique du Nord. Et en matière d'écriture et d'orthographe, il n'incombe pas à un dictionnaire pédagogique de faire la promotion de l'anglais ou du parler vulgaire sous le couvert de la familiarité et de la culture. C'est pourquoi je dis que ce dictionnaire, loin d'être une arme de combat aux vertus pédagogiques salvatrices, va au contraire conforter nos ados, nos intellos voire, nos « tabarnacos », dans l'idée qu'après tout, c'est aux Français et au Mexicains qu'il incombe de comprendre notre idiome s'ils veulent conquérir le monde, c'est-à-dire notre marché. Nous sommes enfin en mesure de leur offrir l'instrument idéal, « le plus complet des dictionnaires d'apprentissage de la langue ».

Orthographier l'oral en anglais

Quant au contenu scientifique, il faut reconnaître le progrès immense que le *Robert québécois* vient d'accomplir

par rapport au controversé *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron. Malgré ça, la science lexicographique demeure profondément inconsistante lorsqu'il s'agit de s'ancrer dans la pratique. Voyons de quoi il retourne exactement.

À quoi sert un dictionnaire vendu au grand public ? Nos rédacteurs s'empressent de répondre : « à décrire l'essentiel du français au Québec ». Mais l'utilisateur moyen répondra plutôt : essentiellement, à vérifier l'orthographe d'un mot ; accessoirement, à vérifier une acception ou un emploi contextuel ; exceptionnellement, à le feuilleter pour le plaisir d'apprendre. Tout le monde sait ça, dirait Lysianne Gagnon (*la Presse*, 09/01/93). Un dictionnaire, n'en déplaise aux rêveurs, fixe l'orthographe des mots et la légitimise. Un dictionnaire d'usage, faut-il assez insister, a la langue écrite et non pas la langue orale pour domaine d'application. De tout temps, il en a été ainsi. Québécoise sera donc l'orthographe de nos mots. Désormais, nos ados et nos cégépiens sauront qu'il est incorrect d'écrire **toffe** et **toffer**, ou **roffe** et **roffement** parce que l'orthographe dont ces mots sont justiciables, selon notre dictionnaire, est **tough** pour « un toffe », **toughs** pour « des toffes » ainsi que **rough** et **roughment**. Curieusement, on ne saura jamais comment écrire le verbe « toffer », si besoin était, ce qui reste à démontrer. En revanche, on nous montre comment écrire **sniffer** avec deux **f** de même que **draffe** dont l'orthographe correcte peut aussi être **draft**, **drafts** et **draught**. En outre, nous avons le choix entre un **bomme**, ou un **bum**, entre **bommer** et **bummer**, entre **slack** et **sla (c) que**, entre **sloche** et **slush**, entre **smatte** et **smart**, entre **plug** et **plogue** et ainsi de suite. Utile et efficace, le manuel ! Pour ce qui est de la simplicité orthographique du français moderne, notre dictionnaire ne s'avère pas très avant-gardiste avec tous ces redoublements arbitraires de consonnes. Mais au moins apprend-on à nos jeunes à écrire correctement ... en anglais.

Bien que quantitativement marginal, faut-il le reconnaître, le cas des anglicismes est qualitativement significatif parce qu'il a valeur de symbole dans notre imaginaire linguistique. Il illustre le mieux la ligne de conduite qu'ont adoptée les rédacteurs, laquelle se répercute de façon moins visible sur l'orthographe des québécismes authentiques. Dans le *Robert québécois*, les anglicismes du parler québécois sont des emprunts comme les autres, au même titre que « pizza », « pita » ou « pastrami ». Curieusement, ils ne sont justiciables d'aucun registre de langue. Cette ligne de conduite m'apparaît insensée parce qu'elle consacre l'intrusion massive de la langue orale dans la langue écrite. Bref, ce dictionnaire permet de décrypter la prose de Michel Tremblay, le chantre de notre parler quotidien érigé en idéal du locuteur francophone d'Amérique du Nord.

En vérité, et je le redis, c'est un véritable détournement de fonction que les rédacteurs font subir à l'œuvre du dictionnaire qu'ils confondent avec l'œuvre du LEXIQUE du français québécois. Le lexique n'a cure de l'orthographe, des registres de langue non plus que de la distinction capitale entre l'oral et l'écrit. Un lexique n'a aucune fonction pédagogique et il est normal, à ce titre, qu'il vise à donner l'image la plus fidèle possible de notre idiome national. Vienne le jour où enfin nous aurons un ouvrage plus exhaustif que le vénérable *Glossaire du parler français au Canada*.. En attendant, ce n'est pas la tâche d'un dictionnaire d'usage comme le *Robert québécois*, lequel se donne des airs de *Trésor* de notre langue maternelle.

Magouilles normatives

Je constate par ailleurs que le discours des lexicographes - essentiellement circonscrit au répertoire de vocables tels que **familier**, **très familier**, **littéraire**, **soutenu**, **soigné**, **neutre**, **courant**, **vulgaire**, **péjoratif**, **vieux**, **vieilli**, etc. - se prête à toutes sortes de magouilles normatives. Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* en offre plusieurs illustrations éloquentes. Par exemple **crisse/chrisse** et **crisser/chrisser** sont qualifiés de « très familier » tandis que **se crosser/crosseur** sont vulgaires si c'est leur acception sexuelle. Mais un **crosseur** au sens de **crosser quelqu'un** n'est que « familier ». Il en va de même de **câlisser/câlicer** et de **hostie/ostie/s'tie**. Le bon usage québécois consiste à dire que tout ce qui est familier peut s'écrire en toute légitimité car presque rien dans ce dictionnaire ne fait l'objet d'un jugement d'opprobe. On cherchera en vain dans ce dictionnaire ce qui caractérise le « langage populaire » du Québec dont il est dit qu'il « n'est guère en usage dans la bourgeoisie ». J'en déduis qu'il n'est probablement pas « *politically correct* » dans la Belle Province d'épingler ainsi le parler d'une majorité aussi peu bourgeoise qu'instruite. Voilà pourquoi la très démocratique théorie des niveaux de langue que l'on distille dans nos cégeps finit par niveler lesdites « habiletés langagières » de nos générations à venir.

Par ailleurs, la magouille normative ne laisse pas d'étonner lorsqu'il s'agit de transcription phonétique. Autant le *Robert québécois* revendique-t-il le droit du français d'Amérique du Nord de se défendre, de s'illustrer et de se

reconnaître, autant fait-il la sourde oreille à la prononciation réelle, commune et courante de cette « langue québécoise » telle que parlée en sol laurentien. Il est probablement « *politically correct* » d'avoir retenu les prononciations « qui correspondent à la norme contemporaine du français québécois urbain cultivé ». J'imagine que notre petit Robert, Premier « minisse » de métier, répond à ce profil, étant domicilié à Outremont. On a les modèles qu'on mérite ...

Le québécois pointu

Bien que conscients de leur occultation, les rédacteurs n'en trahissent pas moins leur propre ligne de conduite parce que leur pratique ne s'aligne plus sur leur discours. C'est ainsi que nous embellissons notre image collective avec des *i* très pointus, des *u* très tendus, des *a* très ouverts, des *en/an* très fermés, etc. Par exemple, les mots **artifice** et **jujube** sont transcrits [artifis] et [züzüb] respectivement et non pas [artIfIs] et [ž∧ ž∧b] comme dans la prononciation standard d'ici. Tous ces mots en *-isme*, *-ique* et *-iste* sont trancrits selon la prononciation qui ne reflète certainement pas nos habitudes articulatoires. Cachez ces sons qu'on ne saurait entendre ! Si vous cherchez le mot **obstiner** sous la vedette « ostiner » ou « astiner » vous ne le trouverez pas mais si vous cherchez toutes les variantes orthographiques du mot **tabernacle** vous allez les trouver. Au Québec, il est correct d'écrire soit **biftek**, conformément au *Petit Robert* hexagonale, soit *beefsteak* , notre innovation. Dans les deux cas, vous devez prononcer [biftek], avec un [e] fermé et non avec un [e] ouvert. Sachez aussi qu'au Québec l'orthographe anglaise **roast-beef** est aussi légitime que l'orthographe française **rosbif**. Comme quoi le syndrome du « dédoublement » est vraiment un trait de notre culture.

L'occulation des réalités les plus folkloriques de notre identité chérie va même beaucoup plus loin que ça. J'ai bien pris note que tous les mots qui commencent par une voyelle ou par la lettre *h* sont marqués selon le genre standard, le même que celui des dictionnaires de l'Hexagone. Mais la familière langue québécoise et même correcte n'en ont cure, elles qui les mettent tous au féminin. Extirpés de la réalité des lexicographes les **grosse hôpital**, **grande autobus**, **belle hôtel**, **grosse omble** de Fontaine, **une opéra**, **Laquelle office tu vas ?**, **une orage électrique**, **une ordre de toast**, etc. On apprend aussi que ni **pourrite** ni **teindu** ne sont acceptables mais on se demande ce qu'il faut faire avec **légerte**, **crute** et **comprite**. On épingle **pallier à** comme fautif mais on avalise **se fier sur** et ainsi de suite. Bref, je veux bien que nos élèves et nos étudiants se reconnaissent « sans peine » dans le *Robert québécois*. Mais l'image qu'on leur renvoie a été quelque peu retouchée à leur avantage.

Enfin, il y a lieu de s'interroger sur le bien-fondé lexicographique de traiter les sigles comme des entrées à part entière, c'est-à-dire, dispersées dans le corps de l'ouvrage au même titre que certains vrais mots québécois qui en dérivent comme **cégep**, **cégépien**, **péquiste** et **zec** par exemple. N'aurait-il pas été plus judicieux et plus efficace de les regrouper à part au début de l'ouvrage, comme on le fait pour les abréviations ? Il est parfaitement normal que les C.S.N., F.T.Q., S.A.Q., N.A.S., O.R.L., C.L.S.C., etc., trouvent un endroit approprié mais distinct en raison de leur statut orthographique différent. On s'étonne par ailleurs de l'absence de certains sigles connus : C.E.C.M., C.O.F.I. et U.Q.A.M., pour n'en nommer que quelques-uns.

Une entreprise perfectible

Dois-je me rasséréner en me disant qu'il s'agit d'un ouvrage perfectible ? J'en fais le pari car, outre de nombreuses qualités descriptives, le *Robert québécois* fait généralement preuve d'innovation, j'en conviens de bonne grâce. Toutefois, il conviendra de lever l'ambiguïté de conception si l'on désire le voir jouer pleinement son rôle de manuel scolaire. Cette première édition est loin d'être un coup de maître. Dans sa forme actuelle, elle a plutôt l'air d'être un coup de Jarnac protégé par ladite langue québécoise à la langue française.

*Linguiste et professeur à l'université du Québec à Montréal.